



Assemblée générale

Distr. générale
10 février 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 134 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	1–6	4
II. Ressources nécessaires		8
III. Analyse des variations	7–16	9
IV. Ajustement du montant à répartir	17–20	11
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	21	12
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires		13
Annexe		
Organigramme de la Base de soutien logistique des Nations Unies et postes supplémentaires autorisés pour l'exercice 2004/05		14



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, dont le montant s'élève à 28 799 700 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 37 fonctionnaires internationaux et de 114 agents recrutés dans le pays.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 et l'objectif de la Base est expliquée dans un tableau axé sur les résultats établi pour une composante Appui.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2002/03)	Montant alloué (2003/04)	Dépenses prévues (2004/05)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	—	—	—	—	—
Personnel civil	6 863,9	7 091,3	11 008,7	3 917,4	55,2
Dépenses opérationnelles	7 583,6	15 116,8	17 791,0	2 674,2	17,7
Montant brut	14 447,5	22 208,1	28 799,7	6 591,6	29,7
Recettes provenant des contributions du personnel	1 086,9	1 258,5	1 695,1	436,6	34,7
Montant net	13 360,6	20 949,6	27 104,6	6 155,0	29,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	14 447,5	22 208,1	28 799,7	6 591,6	29,7

Ressources humaines

	Observateurs militaires ^a	Contingents ^a	Police civile ^a	Unités de police consti- tuées ^a	Personnel interna- tional	Personnel recruté dans le pays ^b	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par des gouverne- ments	Observer s électoraux civils	Total
Appui										
Effectif autorisé pour 2003/04	–	–	–	–	37	99	–	–	–	136
Effectif autorisé pour 2004/05	–	–	–	–	37	114	–	–	–	151
Variation nette	–	–	–	–	–	15	–	–	–	15

^a Effectif autorisé/proposé, le plus élevé.

^b Comprend les administrateurs et les agents des services généraux recrutés dans le pays.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) est opérationnelle depuis la fin de 1994, les locaux qu'elle occupe étant mis gratuitement à sa disposition par le Gouvernement italien. Le mémorandum d'accord concernant l'utilisation de ces locaux par l'Organisation a été signé par le Secrétaire général et le Gouvernement italien le 23 novembre 1994 et modifié le 7 décembre 2001.
2. La Base a pour mandat de garantir l'efficacité et l'efficience des opérations de maintien de la paix.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Base contribuera à une réalisation au cours de l'exercice budgétaire en exécutant les produits clefs présentés dans le tableau ci-après. Les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice. L'analyse présentée dans le tableau s'articule autour des cinq programmes suivants : entretien du matériel et des installations, approvisionnement et entreposage, transmissions et informatique, formation et opérations aériennes.
4. La présentation diffère de celle du budget pour 2003/04 en ce que l'analyse par programme est limitée au tableau axé sur les résultats, les ressources financières étant présentées globalement. En effet, les cinq programmes ne correspondent pas à des entités distinctes; les montants demandés à telle ou telle rubrique couvrent souvent plusieurs programmes, ce qui fait qu'il est très difficile d'en indiquer la répartition exacte et de présenter des demandes par programme.

Composante : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1. Efficience et efficacité accrues de l'appui apporté aux opérations de maintien de la paix (organisation, gestion, direction et soutien)	1.1 Disponibilité de tous les stocks nécessaires à une mission complexe. 1.2 Délai d'expédition (depuis l'établissement par le Siège de l'ordre de livraison jusqu'à l'expédition) ramené de 60 jours en 2003/04 à 30 jours en 2004/05. Objectif pour 2005/06 : 20 jours 1.3 Délai d'acheminement des stocks ramené à 90 jours 1.4 Accès des opérations de maintien de la paix à un réseau informatique mondial porté de 99,5 % en 2003/04 à 99,6 % en 2004/05. Objectif pour 2005/06 : 99,7 %
<i>Produits</i>	
<i>Entretien du matériel et des installations</i>	
• Entretien de 49 bâtiments, de 16 modules d'hébergement à parois souples et d'aires d'entreposage d'une superficie de 365 705 mètres carrés	

- Remise en état de 55 % des 11 kilomètres de route de la Base
- Travaux d'entretien exigés par la garantie pour 1 190 véhicules et 350 groupes électrogènes faisant partie des stocks de matériel stratégique
- Entretien des 118 véhicules de la Base (chariots élévateurs à fourche légers, moyens et lourds, camions, remorques, berlines et fourgonnettes de livraison) de sorte que 95 % du parc soit disponible en permanence
- Installation d'abris déshumidifiés à l'entrepôt de San Pancrazio pour le stockage à long terme des véhicules faisant partie des stocks de matériel stratégique
- Installation d'un nouveau système de gestion des stocks fondé sur le système Galileo pour la réserve et les stocks de matériel stratégique de l'ONU

Approvisionnement et entreposage

- Expédition par voie maritime, aérienne ou terrestre de 12 000 tonnes de marchandises
- Remise en état de 200 conteneurs maritimes et délivrance des certificats de navigabilité

Transmissions et informatique

- Maintenance de réseaux de communication et d'information entre les missions de maintien de la paix et le Siège (liaisons téléphoniques, vidéo et informatiques)
- Gestion de 22 000 demandes d'assistance émanant des missions en matière de transmissions et d'informatique
- Installation d'un système de télécommunication rapidement déployable (RDTS) et de 9 systèmes de télécommunication mobiles déployables (MDTS)
- Maintenance du matériel suivant :
 - 4 relais GSM
 - 37 satellites-remorques
 - 6 ensembles complets studio de diffusion/émetteur
 - 1 système multiplex numérique
 - 1 tour de contrôle transportable pour aéroport

Formation

- Organisation de 110 stages de formation, à l'intention de 1 500 participants, pour la Division du soutien logistique du Département des opérations de maintien de la paix
- Entretien de 12 centres de formation pouvant accueillir 250 personnes chacun

Opérations aériennes

- Gestion de 150 mouvements aériens

Facteurs externes

Il faudra que les biens et services soient fournis conformément aux contrats

Il faudra que le Gouvernement italien continue d'appuyer la Base

Tableau 1
Ressources humaines : appui

	Personnel international							Total partiel	Personnel recruté dans le pays ^a	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Bureau de l'administration											
Effectif autorisé pour 2003/04	—	1	4	3	3	—	—	11	26	—	37
Effectif proposé pour 2004/05	—	1	5	2	3	—	—	11	29	—	40
Variation nette	—	—	1	(1)	—	—	—	—	3	—	3
Groupe de l'approvisionnement et de l'entreposage											
Effectif autorisé pour 2003/04	—	—	1	2	2	—	—	5	27	—	32
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	1	2	2	—	—	5	30	—	35
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	3
Groupe de la formation											
Effectif autorisé pour 2003/04	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	3
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	3
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Groupe de l'entretien du matériel et des installations											
Effectif autorisé pour 2003/04	—	—	2	—	5	—	—	7	28	—	35
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	2	—	5	—	—	7	34	—	41
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	6
Groupe des transmissions et de l'informatique											
Effectif autorisé pour 2003/04	—	—	1	1	10	—	—	12	15	—	27
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	1	1	10	—	—	12	17	—	29
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	2

	Personnel international							Total partiel	Personnel recruté dans le pays ^a	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Groupe des opérations aériennes											
Effectif autorisé pour 2003/04	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2
Effectif proposé pour 2004/05	–	–	–	1	1	–	–	2	1	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Total											
Effectif autorisé pour 2003/04	–	1	8	7	21	–	–	37	99	–	136
Effectif proposé pour 2004/05	–	1	9	6	21	–	–	37	114	–	151
Variation nette	–	–	1	(1)	–	–	–	–	15	–	15

^a Comprend les administrateurs et les agents des services généraux recrutés dans le pays.

5. Il est proposé de reclasser les postes suivants :

a) Chef du personnel civil : de P-3 à P-4 en raison d'une plus grande délégation de pouvoir par le Siège. Ce reclassement permettrait d'aligner le niveau du poste sur celui des postes de même nature dans les petites et moyennes missions;

b) Juriste : de P-2 à P-3 en raison d'un accroissement des responsabilités (le juriste sera notamment amené à donner des avis au Chef de l'administration sur des questions de fond et de procédure relatives à la gestion des ressources humaines, aux achats et aux marchés et sur des questions liées aux relations de la Base avec le gouvernement hôte);

c) Chef du Groupe de l'informatique : de P-2 à P-3. La Base étant devenue une plaque tournante pour l'appui aux missions de maintien de la paix dans le domaine des transmissions et de l'informatique, la gestion des services exige un niveau plus élevé de compétences et implique des responsabilités accrues.

6. Par ailleurs, il est proposé de régulariser la situation de 15 vacataires pour lesquels des ressources avaient été inscrites à la rubrique Dépenses opérationnelles en 2003/04, en créant 15 postes de fonctionnaire recruté dans le pays (contrats à durée déterminée relevant de la série 100 du Règlement du personnel) dans les domaines des finances, des achats, du personnel, des transports, du génie, des opérations aériennes et des transmissions. Une étude d'ensemble réalisée par le Département des opérations de maintien de la paix a montré que les postes occupés par ces vacataires correspondaient à des activités essentielles et permanentes pour lesquelles des contrats de louage de services individuels ne convenaient pas.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2002/03) (1)	Montants alloués (2003/04) (2)	Dépenses prévues (2004/05) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	—	—	—	—	—
Contingents	—	—	—	—	—
Police civile	—	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—
Personnel civil					
Personnel international ^a	3 051,9	2 889,0	4 700,0	1 811,0	62,7
Personnel recruté dans le pays ^b	3 812,0	4 202,3	6 308,7	2 106,4	50,1
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Total partiel	6 863,0	7 091,3	11 008,7	3 917,4	55,2
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	59,0	59,0	—	—
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	5,2	50,0	242,0	192,0	384,0
Voyages	281,5	325,2	302,6	(22,6)	(6,9)
Installations et infrastructures	2 730,6	4 320,2	6 048,0	1 727,8	40,0
Transports terrestres	1 028,4	1 609,3	1 867,5	258,2	16,0
Transports aériens	—	—	—	—	—
Transports maritimes et fluviaux	—	—	—	—	—
Transmissions	1 142,0	5 218,1	4 658,3	(559,8)	(10,7)
Informatique	1 004,6	2 391,7	3 559,6	1 167,9	48,8
Services médicaux	25,8	102,8	200,0	97,2	94,6
Matériel spécial	—	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	1 365,5	1 040,5	854,0	(186,5)	(17,9)
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	7 583,6	15 116,8	17 791,0	2 674,2	17,7
Total brut	14 447,5	22 208,1	28 799,7	6 591,6	29,7
Recettes provenant des contributions du personnel	1 086,9	1 258,5	1 695,1	436,6	34,7
Total net	13 360,6	20 949,6	27 104,6	6 155,0	29,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	14 447,5	22 208,1	28 799,7	6 591,6	29,7

^a Un taux de vacance de postes de 10 % a été prévu pour 2004/05, contre 15 % pour 2003/4.

^b Un taux de vacance de postes de 5 % a été prévu pour 2004/05, comme pour 2003/4.

B. Contributions non budgétisées

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Mémorandum d'accord ^a	1 620,7

^a Valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers et des entrepôts mis à la disposition de la Base par le Gouvernement italien.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Mandat** : variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Personnel international	1 811,0	62,7 %

• Paramètres budgétaires : révision du barème des traitements

7. La hausse des ressources nécessaires est principalement due à une augmentation des traitements du personnel international résultant de l'entrée en

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

vigueur, le 1er juillet 2004, de nouveaux coûts salariaux standard et à l'application d'un taux de vacance de postes de 10 %, contre 15 % en 2003/04.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté dans le pays	2 106,4	50,1 %

• **Paramètres budgétaires : appréciation de l'euro**

8. L'augmentation des ressources nécessaires est principalement imputable à une appréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
Consultants	192,0	384,0 %

• **Facteurs externes : réglementation locale**

9. L'augmentation résulte principalement de la nécessité de se conformer aux exigences du Gouvernement italien et de l'armée de l'air italienne selon laquelle tous les projets de construction, y compris l'asphaltage de routes intérieures, la construction d'aires de stationnement et les améliorations du réseau d'écoulement des eaux de pluie et du réseau électrique, doivent être homologués par un expert agréé et inscrit au registre local de la profession.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(22,6)	(6,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

10. La baisse est principalement imputable à une diminution du nombre de voyages au titre de la formation. En effet, il est prévu d'organiser davantage de programmes de formation à Brindisi, ce qui permettrait au personnel de la Base de se rendre moins souvent à l'étranger.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	1 727,8	40,0 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

11. L'augmentation des ressources nécessaires résulte principalement de la nécessité de remplacer les modules d'hébergement préfabriqués qu'occupe le personnel du Groupe des transmissions et de l'informatique.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	258,2	16,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

12. L'augmentation des ressources nécessaires tient principalement aux dépenses de préservation et d'entretien du parc de 1 190 véhicules faisant partie des stocks de matériel stratégique, qui doivent être maintenus en bon état de marche.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(559,8)	(10,7 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

13. La réduction des ressources nécessaires s'explique principalement par le fait que la Base a reçu du matériel de transmissions et des pièces de rechange à la suite de la liquidation de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.

	<i>Variation</i>	
Informatique	1 167,9	48,8 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

14. L'augmentation des ressources nécessaires résulte principalement de l'application de la politique de remplacement du matériel informatique (25 %).

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	97,2	94,6 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

15. L'augmentation des ressources nécessaires résulte principalement d'une estimation plus réaliste des dépenses relatives à un marché portant sur l'entreposage, le stockage et l'entretien du matériel et la gestion des stocks de fournitures médicales.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(186,5)	(17,9)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

16. La réduction des ressources nécessaires est principalement imputable à une baisse des frais d'inscription et du coût des fournitures et services de formation, la plupart des stages de formation à l'intention du personnel de la Base devant être organisés à Brindisi.

IV. Ajustement du montant à répartir

17. Dans sa résolution 56/289 du 27 juin 2002, l'Assemblée générale a décidé que le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 serait financé suivant les modalités suivantes :

a) Le solde inutilisé, soit 1 562 400 dollars, et les recettes diverses, soit 643 000 dollars, de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 seraient déduits des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003;

b) Le montant de 148 100 dollars représentant la diminution des recettes provenant des contributions du personnel serait déduit du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2001;

c) Le montant restant, soit 12 087 800 dollars, serait réparti entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en cours pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

18. En outre, l'Assemblée a décidé de déduire du solde mentionné à l'alinéa c) du paragraphe 17 ci-dessus les prévisions de recettes provenant des contributions du personnel pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, soit 1 077 000 dollars, qui seraient réparties entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en cours.

19. Les résolutions relatives au financement des budgets des missions de maintien de la paix pour l'exercice 2002/03 reposaient sur la répartition d'un montant brut de 12 087 800 dollars pour le financement de la Base. Les recettes provenant des contributions du personnel afférentes à la Base se sont élevées à 1 077 000 dollars.

20. Il faudra donc tenir compte dans le montant à répartir pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 du montant de 148 100 dollars, représentant la diminution des recettes provenant des contributions du personnel, qui n'a pas été réparti entre les missions de maintien de la paix au titre de l'exercice budgétaire 2002/03.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

21. L'Assemblée générale devra, au sujet du financement du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies, décider si elle souhaite :

a) **Ouvrir un crédit d'un montant de 28 799 700 dollars pour le fonctionnement de la Base pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005;**

b) **Affecter au financement des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 le solde des ressources de la rubrique Autres recettes et ajustements, soit 3 173 700 dollars, ainsi qu'il est proposé à l'alinéa b) du paragraphe 13 du rapport du Secrétaire général (A/58/702);**

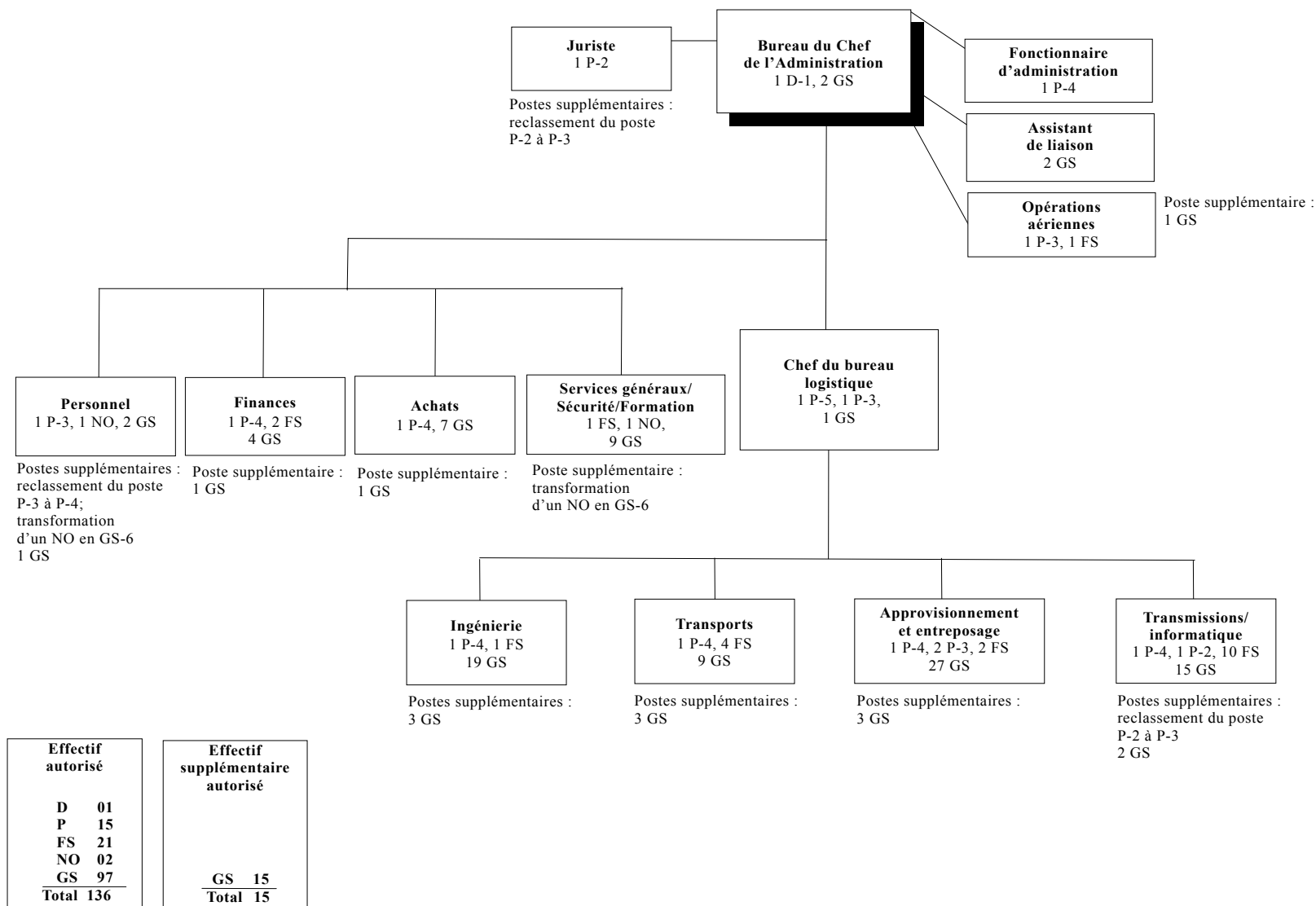
c) **Tenir compte du 148 100 dollars qui n'a pas été réparti entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en cours au titre de l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 dans le montant à répartir entre les budgets de ces opérations pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005;**

d) **Répartir le montant de 25 626 000 dollars entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix afin d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.**

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
(A/57/772/Add.9)

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité consultatif note que la Base de soutien logistique devient petit à petit un centre mondial d'appui aux opérations de maintien de la paix dans le domaine des transmissions et de l'informatique. Par conséquent, le Comité demande qu'un examen approfondi soit effectué pour déterminer s'il serait judicieux de transférer à la Base de soutien logistique des postes et d'autres ressources financés au moyen du compte d'appui devant servir à satisfaire les besoins des opérations de maintien de la paix en matière de transmissions et d'informatique, en ne retenant au Siège que quelques postes pour la définition des orientations et la liaison (par. 22).	Le Secrétariat élabore actuellement un rapport complet dans lequel sont analysés les avantages qu'il y aurait à transférer des postes et autres ressources à la Base de soutien logistique et le soumettra à l'Assemblée générale, pour examen, à la reprise de sa cinquante-huitième session.

Organigramme de la Base de soutien logistique des Nations Unies et postes supplémentaires autorisés pour l'exercice 2004/05



Abréviations : GS = agent des services généraux; NO = administrateur recruté dans le pays; FS = agent du Service mobi